

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Crèche collective Grécourt
Tours (Indre et Loire, 37)**

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010– N° 370004616_RNPP

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents

Déploiement national

Crèche collective Grécourt Tours (Indre et Loire, 37)

Note de Première Phase (NPP)

Octobre 2010– N° 370004616_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	G. NIAULT	Ingénieur d'études
Vérificateur	M. BOUVET	Chef de projet
Approbateur	A. ROGER	Directeur de projet

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

La **crèche** collective Grécourt (ETS n° 370004616) est située au 19 rue Grécourt sur la commune de Tours (37), à environ 500 m au Sud-Ouest de la gare SNCF. Cet établissement fait partie d'un groupe scolaire comprenant également l'école maternelle Grécourt (ETS n° 0370283G) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique.

Cette crèche, propriété de la Mairie de Tours, accueillait 53 enfants de 10 semaines à 4 ans en 2010 ainsi que 23 personnels adultes.

Le site de la crèche s'étend sur une surface d'environ 1 700 m² qui comprend :

- un bâtiment en forme de L dont le premier étage se prolonge au-dessus de l'école maternelle Grécourt et possédant une cave en partie centrale.
- une cour principale et une cour intérieure recouvertes par des pavés autobloquants ou du béton.

Au total 187 enfants, 15 personnels scolaires et pas de logements de fonction.

Au cours de la visite il a été constaté la présence d'une cave au droit du bâtiment et l'absence de jardin pédagogique. Aucun indice visuel ou olfactif de pollution n'a été détecté lors de la visite.

Résultats des études historiques et documentaires

Cette crèche a été construite en contiguïté d'un site recensé dans BASIAS (n° CEN3701142), ce qui a motivé son inclusion dans la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'étude historique montre que la crèche Grécourt a été construite sur une propriété privée qui a été léguée à la ville de Tours dans les années 1850. L'ouverture de la crèche a eu lieu en 1900. La crèche Grécourt est contiguë au site BASIAS n° CEN3701142 qui avait pour activité le polissage de métaux.

Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

L'étude du contexte géologique et hydrogéologique indique que la première nappe d'eau souterraine rencontrée se trouve à environ 6 m de profondeur au droit du site. L'écoulement naturel supposé de cette nappe est orienté vers le sud-ouest, en direction du Cher.

Etude des influences potentielles de l'ancien site industriel sur l'établissement scolaire

S'agissant d'une crèche, trois scénarios d'exposition sont à considérer :

- l'ingestion de sols par les enfants :

Du fait de l'absence de sols à nu accessible aux enfants, ce scénario n'est pas retenu.

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradée par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La présence du site BASIAS en contiguïté de la crèche ne permet pas de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'ETS via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable ne traversant pas l'emprise des sites BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations n'est pas retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'impact du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, nous proposons que la crèche collective Grécourt (ETS n° 370004616) fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2) à l'issue de la phase 1.

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Établissements sensibles ».